



RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Instituteur ou de Professeur des
Écoles Maître Formateur

Rapport du jury



Session 2025

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. Références réglementaires	4
II. Analyse quantitative de la certification.....	4
III. Épreuve 1 – Pratique de classe.....	5
Déroulement de l'épreuve	5
Analyse quantitative.....	6
Retours du jury	6
IV. Épreuve 2 - Analyse de séance	9
Déroulement de l'épreuve	9
Analyse quantitative.....	10
Retours du jury.....	11
V. Synthèse de l'usage du numérique – CAFIPEMF.....	14
VI. Conclusion	15
<u>ÉPREUVE COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION - INTRODUCTION</u>	16
I. Description des épreuves	16
Épreuve 1 – Séquence 1 - Rédaction par le candidat d'un rapport d'activités.....	16
Épreuve 1 – Séquence 2 – Séance de formation professionnelle collective.....	17
Épreuve 1 - Séquence 3 - Entretien du candidat avec le jury.....	17
II. Analyse qualitative des jurys	18
Points positifs	18
Points à améliorer	18
Recommandations	18
VII. Conclusion	19

INTRODUCTION

Le présent document a pour finalité de dresser un bilan des épreuves du Certificat d’Aptitude aux Fonctions de Maître Formateur (CAFIPEMF), session 2025. Il restitue les constats effectués par les jurys, en mettant en évidence les points forts relevés ainsi que les aspects nécessitant encore un approfondissement.

Cette certification vise à reconnaître et valoriser les compétences pédagogiques des conseillers pédagogiques et maîtres formateurs du premier degré, dans la double exigence de la polyvalence et des orientations prioritaires de l’école primaire.

La session écoulée a montré que la plupart des candidats avaient engagé une préparation sérieuse, leur permettant de démontrer une compréhension solide des enjeux didactiques et pédagogiques du métier. Les épreuves ont mis en lumière des pratiques d’enseignement pensées et structurées, une réelle attention portée à la diversité des situations de classe et des démarches d’accompagnement prometteuses pour l’exercice de la fonction de formateur. En parallèle, certains aspects perfectibles ont été repérés et constituent autant de pistes d’amélioration pour les prochaines sessions.

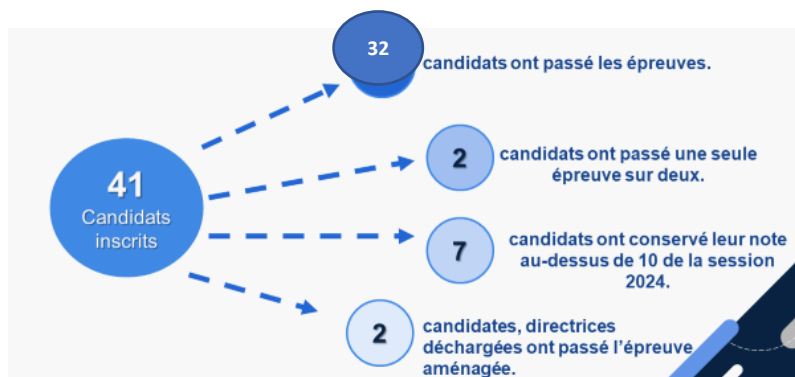
Ce rapport s’inscrit donc dans une double perspective : rendre compte du travail des jurys et offrir aux futurs candidats, ainsi qu’aux formateurs qui les accompagnent, des éléments de réflexion et de préparation.

I. Références réglementaires

	Épreuve 1	Épreuve 2	Total
MOYENNE	11,05	9,68	10,37
NOTE MAX	18,00	18,25	18,13
NOTE MIN	6,00	0,00	3,00

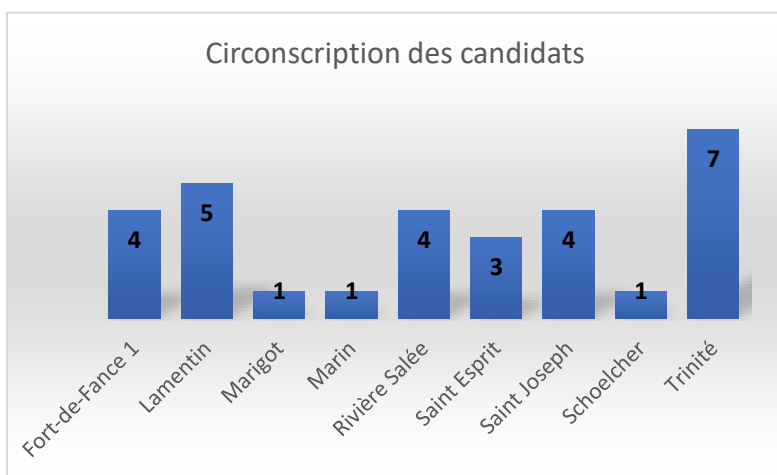
- BO du 27 mai 2021
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du CAFIPEMF
- Décret n° 2021-548 du 4 mai 2021 modifiant le CAFIPEMF

II. Analyse quantitative de la certification



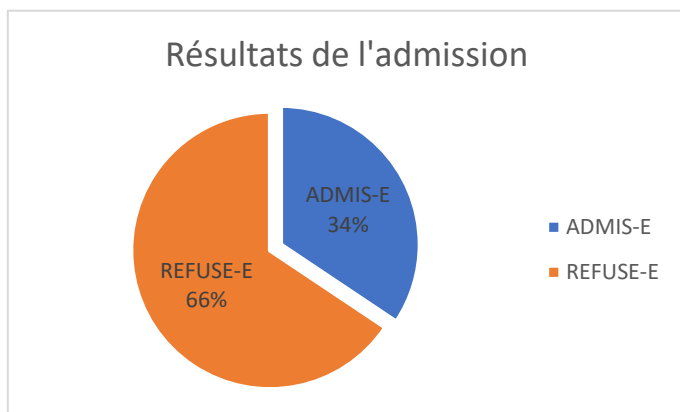
Les chiffres montrent un taux de participation globalement satisfaisant malgré le nombre d'annulations. Suite à l'inscription de 41 candidats en juin 2024, près de 78 % se sont présentés aux épreuves dès janvier 2025.

13 non-admis de la session 2024, se sont réinscrits. Ce nombre démontre le réel investissement des candidats pour obtenir le CAFIPEMF.



Les candidats sont répartis sur toutes les circonscriptions de l'Académie. Seules les circonscriptions de l'ASH et du Morne Rouge ne sont pas représentées.

Un tiers environ des candidats présents ont été admis.



La **moyenne la plus haute**, à **18,13 sur 20**, met en évidence une très bonne maîtrise chez certains candidats.

En revanche, la **moyenne la plus basse**, à **3 sur 20**, témoigne de besoins importants chez d'autres.

Ces écarts importants soulignent l'hétérogénéité des performances au sein du groupe.

On note une meilleure performance des candidats à l'épreuve 1.

L'épreuve 2 reste une épreuve pour laquelle les compétences attendues sont à renforcer.

Plus de la moitié des candidats ont obtenu une note comprise entre 8 et 12,5. La moyenne générale de 10,37 montre que le niveau global est plutôt moyen.

III. Épreuve 1 – Pratique de classe

Déroulement de l'épreuve

Cette épreuve 1 se décompose en **DEUX** séquences consécutives (le candidat dispose d'une pause de 15 minutes entre chaque séquence).

Des grilles d'évaluation de l'épreuve permettent d'identifier les attentes du jury.

SEQUENCE 1

Observation par le jury d'un temps d'enseignement assuré par le candidat (60 minutes).

Le temps d'enseignement observé porte, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- Soit sur le FRANÇAIS en école élémentaire ou sur les ACTIVITES LANGAGIERES en école maternelle ;
- Soit sur les MATHÉMATIQUES en école élémentaire ou sur la CONSTRUCTION DU NOMBRE en école maternelle.

Pour une durée **maximum de 20 minutes**, le temps d'enseignement peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, sur un autre domaine d'enseignement du programme. Dans ce cas, cela doit contribuer explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques et le candidat explicitera son choix en séquence 2.

Les attendus de l'épreuve sont les suivants :

- Conduire une analyse didactique et pédagogique ;
- Inscrire sa pratique dans le cadre institutionnel ;
- Proposer des outils, démarches et supports de qualité ;
- Réfléchir à sa propre pratique.

SÉQUENCE 2 :

Entretien consécutif à la séquence 1 entre le candidat et le jury (60 minutes).

L'entretien consiste en un échange permettant au candidat, notamment, d'expliciter ses choix concernant le temps d'enseignement observé par le jury en séquence 1.

Il s'assure en particulier de la bonne maîtrise par le candidat des contenus didactiques et pédagogiques de l'enseignement du français ou des mathématiques.

Les attendus de l'épreuve :

Cette épreuve permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à :

- Conduire une analyse de sa propre pratique ;
- Inscrire sa pratique dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice ;
- Proposer des outils, démarches et supports d'enseignement de qualité ;
- Maîtriser des contenus didactiques et pédagogiques de l'enseignement du français ou des mathématiques.

EPREUVE 1 AMENAGEE

L'observation d'un candidat directeur d'école déchargé de classe peut être réalisée, lors de l'animation d'une réunion de nature pédagogique (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège) ou d'une action de formation professionnelle collective, initiale ou continue.

L'observation d'un candidat exerçant à titre dérogatoire les fonctions de conseiller pédagogique est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une action de formation professionnelle collective. Cette action concerne un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.

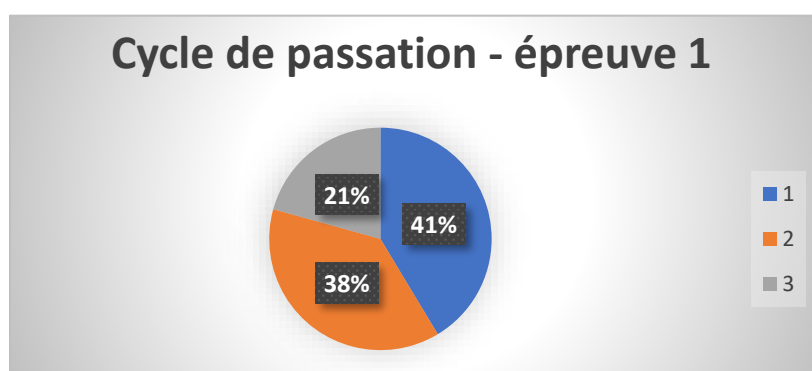
L'épreuve aménagée est réalisée à la demande du candidat au moment de l'inscription.

La grille d'évaluation est spécifique pour ce choix d'épreuve.

Les attendus de l'épreuve aménagée sont les suivants :

- Animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole et la participation active de tous, de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée ;
- Proposer des outils, démarches et supports didactiques et pédagogiques utiles, des prolongements possibles ;
- Concevoir, organiser et animer une action de formation ancrée dans une problématique professionnelle ;
- Inscrire son action de formation dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice.

Analyse quantitative



89 % des candidats passent cette épreuve en élémentaire. C'est pour la plupart en lien avec leur cycle d'affectation.

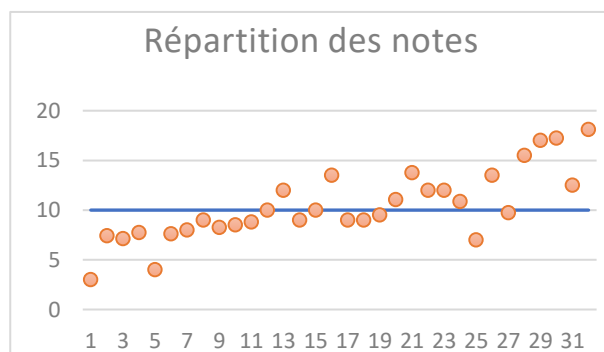
Cinq candidats sont dispensés de cette épreuve parce qu'ils ont conservé leur note au-dessus de la moyenne obtenue à la session précédente.

Tableau 1 : Moyenne des candidats aux épreuves

Moyenne	11,05
Note la plus basse	6
Note la plus haute	18
Nombre de notes > 10	19

La moyenne générale de **11,05 sur 20** montre un niveau correct, au-dessus de la moyenne minimale de réussite attendue (**10 sur 20**). L'écart entre la note la plus haute et la note la plus basse traduit l'hétérogénéité des candidats de cette épreuve.

Un peu plus de la moitié des candidats a obtenu la moyenne à cette épreuve.



Retours du jury

Épreuve 1 - Séquence 1 – Temps d'enseignement

Points positifs repérés :

Les membres du jury ont souligné la qualité et l'investissement des candidats tout au long de l'épreuve, mettant en lumière plusieurs aspects valorisés :

1. La préparation et l'investissement :

- Les candidats étaient sérieux, motivés et investis tout au long de l'épreuve ;
- Les séances ont été préparées avec soin, appuyées sur les guides et ressources institutionnelles ;
- Les documents de préparation ont été choisis de manière cohérente et pertinente pour être présentés au jury. Ils étaient soignés et bien construits (séquences, séances, profils d'élèves et de classe, projet de classe, etc.).

2. L'organisation :

- Les espaces de classe ont été organisés et lisibles, propices au bon déroulement de la séance ;
- On a pu noter une bonne gestion du temps, conforme aux prescriptions institutionnelles ;
- La gestion du groupe classe était globalement maîtrisée.

3. Le climat de classe :

- Les bons candidats ont su installer une atmosphère sereine, bienveillante et exigeante ;
- Les choix opérés étaient propices à l'engagement des élèves. Cet engagement a été favorisé notamment par des démarches actives (dont l'usage du jeu) ;
- Les interactions entre élèves étaient favorisées.

4. Des gestes professionnels valorisés :

- L'aisance dans la gestion du groupe-classe ;
- La variation des modalités de travail ;
- Le recours à la pédagogie de projet ;
- La mobilisation de différentes postures professionnelles au cours d'une même séance ;
- L'utilisation ritualisée des LVR et LVE ;
- L'usage adéquat d'outils variés au service de la différenciation pédagogique.

Points à améliorer observés :

Les observations des membres du jury ont permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration récurrents chez certains candidats :

1. La cohérence et la structuration des séances :

- La cohérence et l'articulation entre les activités proposées qui ne s'inscrivaient pas toujours clairement dans une progression ;
- Les objectifs qui n'étaient pas explicites, clairs et évaluables ;
- Les séances non structurées : elles n'intégraient pas toutes les étapes clés, notamment la phase d'institutionnalisation ;
- L'absence de réactivation des connaissances préalables des élèves permettant de soutenir leur implication et de donner du sens à l'activité.

2. La différenciation pédagogique et la prise en compte des besoins :

- Le manque d'anticipation et de mise en œuvre des modalités de différenciation adaptées aux profils d'élèves ;
- L'adaptation et l'ajustement des séances qui n'étaient pas en lien avec la réalité de la classe ; et ce même lorsqu'elles étaient issues de guides ou de ressources officielles. Il s'agirait de les rendre pertinentes et personnalisées ;
- L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers n'était pas toujours présent ;
- L'absence de variation des modalités d'apprentissage et d'organisation des espaces de classe pour mieux répondre aux besoins diversifiés.

3. La maîtrise didactique et pédagogique :

- Les connaissances et l'expertise didactique en français et en mathématiques sont jugées encore fragiles ;
- Un choix d'activités qui ne permettait pas d'atteindre les objectifs pédagogiques visés ;
- Les pratiques d'écriture en élémentaire ont encore été trop peu sollicitées.

4. La gestion de la classe et des apprentissages :

- Les interactions entre pairs n'étaient pas suffisamment présentes ; elles portaient principalement sur l'axe enseignant/élèves ;
- L'aménagement de la classe pouvait être pensée de manière à faciliter la mise en œuvre de différentes modalités de travail au cours de la même séance.

5. Un appui sur les ressources de proximité :

- L'équipe de circonscription et les ressources de proximité sont des leviers à mobiliser pour affiner la préparation et enrichir les pratiques.

Recommandations des jurys aux candidats :

À la lumière des points positifs et des axes d'amélioration relevés, les membres du jury formulent les recommandations suivantes afin d'optimiser la préparation et la réussite des candidats à cette épreuve :

1. Valoriser la place de l'élève :
 - Accorder une place plus importante à la parole et aux productions des élèves ;
 - Décrire précisément l'activité des élèves dans la conception de la séance, en tenant compte des différents profils ;
 - Favoriser une analyse réflexive qui prenne davantage en compte le travail réalisé par les élèves et les effets produits sur leurs apprentissages ;
 - Adopter des démarches explicites et inclusives.
2. Adapter les choix pédagogiques aux besoins de la classe :
 - Mettre en adéquation les objectifs fixés, les activités proposées et les effets observés ;
 - Prendre appui sur les évaluations repères et sur l'hétérogénéité de la classe pour éclairer les choix pédagogiques ;
 - Observer en temps réel les réactions des élèves et ajuster la séance si nécessaire.
3. Diversifier les pratiques et modalités :
 - Varier les méthodes pédagogiques afin de multiplier les approches et de favoriser l'engagement des élèves ;
 - Adapter les activités aux différents profils pour renforcer l'inclusion et l'efficacité des apprentissages.
4. Renforcer l'expertise didactique et disciplinaire :
 - S'approprier les notions didactiques qui sous-tendent chaque enseignement ;
 - Approfondir la compréhension des enjeux disciplinaires, en particulier en français et en mathématiques, afin de dépasser une approche superficielle.

Épreuve 1 – séquence 2 - Entretien avec le jury

Points positifs repérés :

Lors des entretiens, les jurys ont mis en évidence plusieurs points forts :

1. La réceptivité et qualité des échanges

Les candidats se sont montrés réceptifs aux remarques du jury et ont su instaurer un dialogue constructif. Ils ont fait preuve d'une réelle posture d'écoute, acceptant la controverse et étant capables de faire évoluer leur réflexion à partir des échanges.

2. L'explicitation et la justification des choix

Certains candidats ont su expliciter clairement leurs choix didactiques et pédagogiques. Ils ont pu justifier leurs décisions en s'appuyant sur des observables concrets, montrant ainsi leur capacité à analyser et argumenter.

3. La posture réflexive évolutive

Un retour réflexif sur la séance a été proposé par plusieurs candidats, accompagné d'une critique juste et constructive. Ils ont su formuler des propositions d'amélioration et de prolongement pertinentes, traduisant une posture déjà en évolution, parfois même proche de celle d'un formateur.

4. La mobilisation de ressources

Les candidats ont cité et présenté des ressources institutionnelles ou de recherche, parfois remis en version papier, pour accompagner leurs conseils. L'appui sur ces références a contribué à justifier leurs choix.

Points à améliorer observés

Le jury a relevé plusieurs points nécessitant des améliorations, mettant en évidence des fragilités qui ont impacté la qualité des échanges :

1. Qualité du retour réflexif

Certains candidats ont eu des difficultés à produire un retour réflexif structuré et pertinent. Leur analyse est parfois restée trop descriptive, sans véritable explicitation des choix opérés. Un retour plus explicatif et approfondi est attendu.

2. Prise en compte de l'évaluation

La question de l'évaluation a été peu abordée par les candidats, alors qu'elle constitue un levier essentiel pour analyser les effets produits sur les apprentissages des élèves et ajuster les pratiques.

3. Maîtrise des références et savoirs didactiques

Les références mobilisées se sont parfois révélées insuffisamment maîtrisées, conduisant à des analyses manquant de profondeur. C'est le cas, en particulier, des savoirs didactiques, qui sont restés trop superficiels limitant la pertinence de la réflexion enclenchée.

4. Gestion de la dimension émotionnelle

Pour certains candidats, la pression émotionnelle a pu constituer un frein, allant jusqu'à empêcher la prise de recul.

Recommandations des jurys :

Le jury a formulé plusieurs conseils pour aider les candidats à adopter une posture de formateur plus affirmée :

- Dépasser la posture de l'enseignant dans sa classe : il ne s'agit pas seulement de décrire l'organisation, mais bien d'analyser les objectifs poursuivis, les choix opérés et les écarts éventuels constatés ;
- Être en capacité de déterminer les points d'appui et les axes de progrès ;
- Savoir repérer les écarts entre la préparation et la mise en œuvre ;
- Prendre appui sur ses observations, sur les réactions des élèves et sur leurs traces pour améliorer ses pratiques ;
- S'appuyer davantage sur les ressources institutionnelles (guides, programmes, etc.) ;
- Argumenter ses choix à partir des besoins des élèves, objectivés par les évaluations, en particulier les évaluations repères ;
- Être capable de faire émerger les points positifs de la séance d'apprentissage et d'expliquer pourquoi ;
- Être au clair avec la didactique de la discipline dans laquelle est présentée l'épreuve.

IV. Épreuve 2 - Analyse de séance

Déroulement de l'épreuve

Séquence 1 :

Observation en classe d'un instituteur ou d'un professeur des écoles stagiaire ou titulaire par le candidat, en présence du jury (60 minutes).

Selon le choix précédemment opéré par le candidat pour le niveau et le domaine d'enseignement lors de la première épreuve d'admission, l'enseignant observé sera choisi dans un autre niveau (maternelle versus élémentaire) et conduira un temps d'enseignement dans un autre domaine d'enseignement (français ou activités langagières versus mathématiques ou construction du nombre).

Le candidat peut demander au professeur des écoles observé de mettre à sa disposition le ou les documents de préparation de la séance qu'il conduit et tout autre document qu'il jugera utile pour aider à l'appréciation de cette séance.

Séquence 2 :

Analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné, en présence du jury (30 minutes). (Consécutives à la séquence 1)

Les attendus de cette partie de l'épreuve :

- Ces deux premières séquences permettent au jury d'évaluer la capacité du candidat à :
- Mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès de l'enseignant observé ;
- Ordonner et hiérarchiser ses remarques ;
- Formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et à s'assurer de leur compréhension ;
- Proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

Séquence 3 :

Rédaction du rapport de visite

Production par le candidat d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1 et à la séquence 2. Ce rapport de visite est transmis par le candidat au service organisateur (DEC) au maximum deux semaines après la date des séquences 1 et 2. Il ne doit pas excéder 2 pages.

Séquence 4 :

Entretien du candidat avec le jury (60 minutes).

Le candidat procède à une analyse distanciée de son entretien avec l'enseignant observé lors de la séquence 2, explicite ses intentions et présente le rapport de visite rédigé en séquence 3.

Le questionnement du candidat par le jury dépasse le cadre de la séance observée en séquence 2.

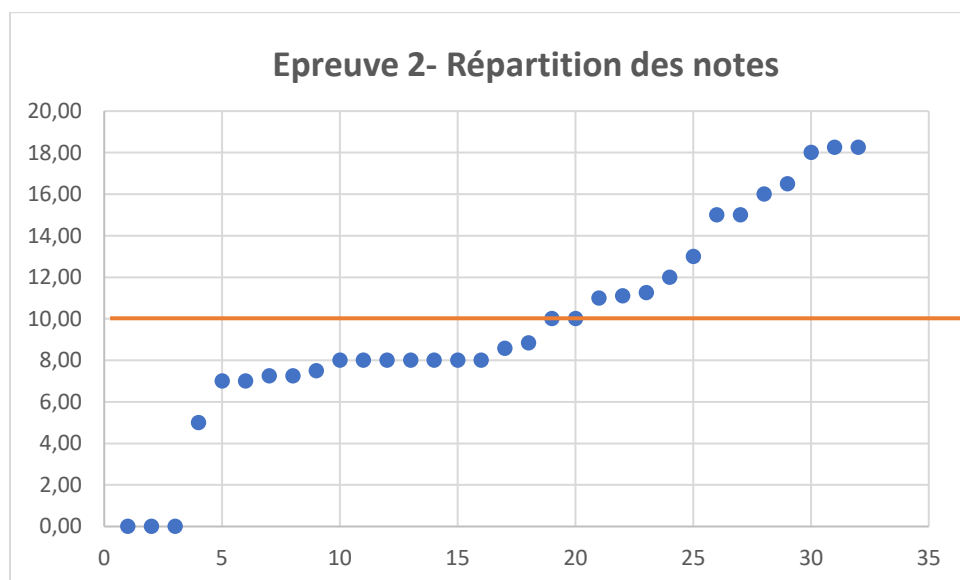
Les attendus de cette partie l'épreuve :

Ces deux dernières séquences permettent au jury d'évaluer :

- Les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat ;
- Son aptitude à évaluer ;
- Sa capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, en particulier dans les domaines du français ou des mathématiques ;
- Sa capacité à entendre et intégrer les remarques des examinateurs.

Analyse quantitative

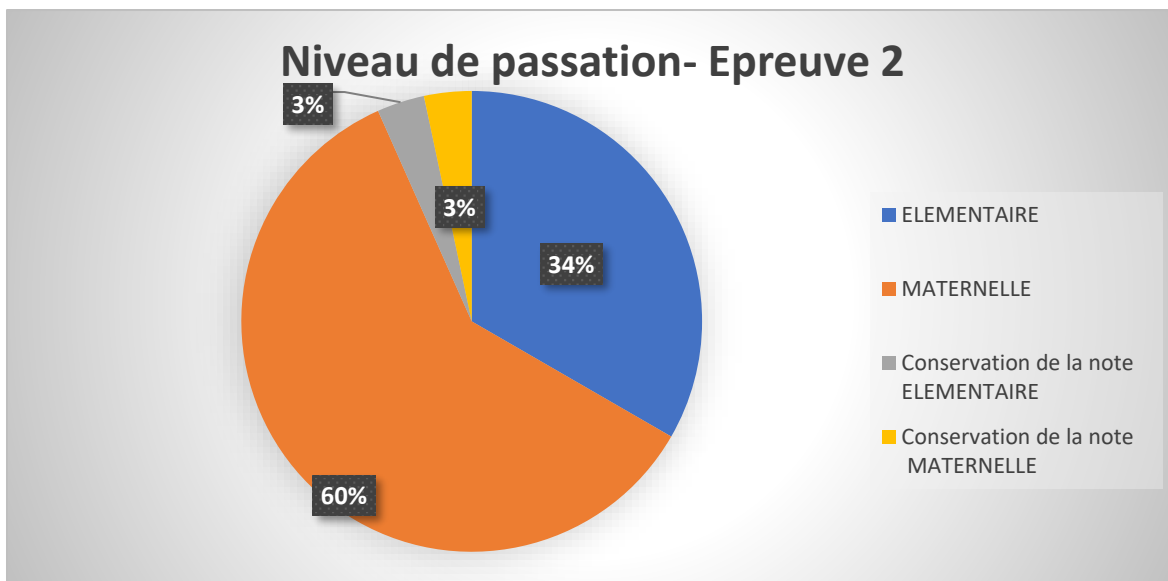
Moyenne	9,68
Note la plus basse	0
Note la plus haute	18.25
Nombre de notes > 10	14



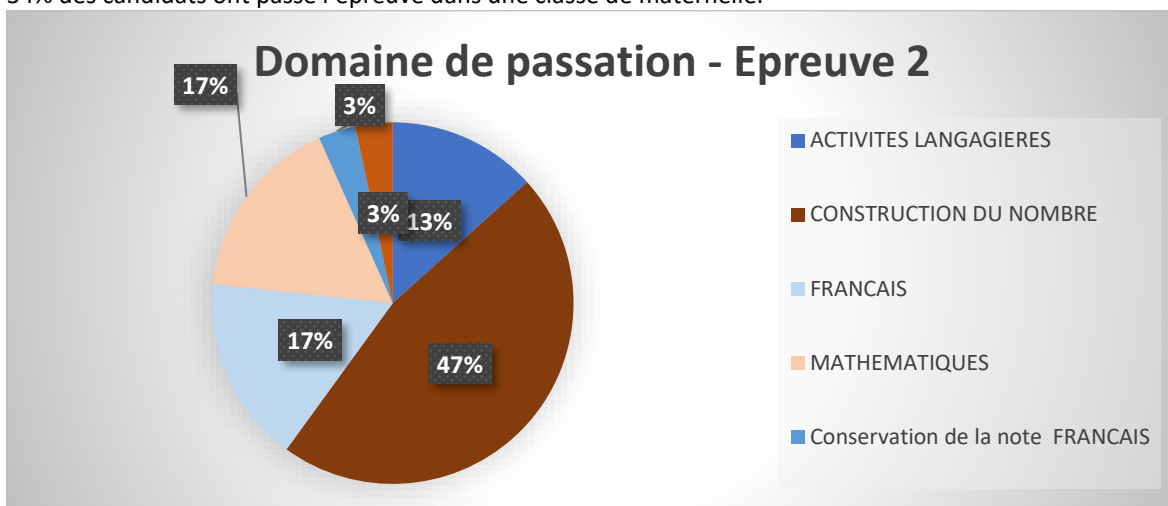
3 candidats ne se sont pas présentés à l'épreuve 2 et ont obtenu par défaut, la note de 0/20.

43.8% des candidats sur 32 ont obtenu une note supérieure à 10 sur 20. Les résultats pour cette épreuve sont moyens.

L'écart entre la note la plus haute et la note la plus basse traduit une grande hétérogénéité des candidats. Plus de la moitié des candidats obtient une note en dessous de la moyenne.



34% des candidats ont passé l'épreuve dans une classe de maternelle.



Une grande majorité des candidats a passé leur seconde épreuve dans le domaine des mathématiques.

Retours du jury

Épreuve 2- Séquence 1 et 2– Observation et critique de leçon d'une séance observée par le candidat

Points positifs repérés :

Les meilleurs candidats se sont distingués par la qualité de leur prestation. Le jury a souhaité mettre en lumière certains points forts :

1. La bonne gestion du temps et de la phase d'installation du cadre

Les candidats ont montré une maîtrise du temps imparti et un respect du plan annoncé. Ils ont su exploiter ce temps de manière efficace et ont su annoncer aux enseignants observés la structure de l'entretien. Cette approche a permis un déroulement clair et cohérent et une mise en confiance du formé.

2. La posture professionnelle

Pour les meilleurs candidats, la conduite des entretiens a été marquée par un climat bienveillant et respectueux, favorisant l'écoute, le dialogue et la compréhension mutuelle avec le professeur observé. Ils ont adopté une posture bienveillante tout au long de l'échange, assurant un esprit d'écoute et de dialogue. Ils ont fait preuve d'aisance dans l'échange et pris en compte le volet pédagogique ainsi que le volet didactique.

3. La technique de l'entretien

La technique d'entretien a été globalement maîtrisée : les candidats ont laissé un temps d'analyse réflexive au professeur observé, posé des questions ouvertes pour faciliter l'échange, et proposé un temps conclusif de feedback constructif.

4. L'appui sur les ressources et références

Certaines analyses de séance se sont appuyées sur des ressources théoriques et institutionnelles, avec des références aux guides par exemple, à la veille pédagogique et à quelques didacticiens, contribuant à étayer les remarques et les axes de progrès dégagés.

5. Une analyse de séance ancrée dans la réalité de la classe

Le jury a particulièrement apprécié la capacité à conduire une analyse de séance en s'appuyant sur des faits concrets observés dans la séance. Cette posture a permis d'ancrer la réflexion de l'enseignant observé dans la réalité quotidienne de sa pratique de classe pour l'engager à revenir sur ses choix pédagogiques.

6. La valorisation des points positifs comme levier de progression

Le fait de valoriser certains points positifs repérés dans la pratique observée a contribué à instaurer un climat de confiance et à soutenir l'estime professionnelle du professeur des écoles. Utilisées comme tremplin, ces réussites sont devenues des appuis pour l'amener à aller plus loin dans l'analyse des axes identifiés.

Points à améliorer :

Plusieurs axes d'amélioration ont également été relevés, ils portent notamment sur :

1. Les axes proposés

Les axes prioritaires ne sont pas toujours clairement définis et priorisés. Ainsi, la capacité à cibler les points essentiels devait être renforcée. Les points positifs sont trop souvent mis de côté et ne sont pas utilisés comme leviers pour améliorer les axes de progrès.

2. La flexibilité et l'adaptation durant l'entretien

Certains candidats ont eu des difficultés à sortir d'un plan préétabli et à le faire s'adapter en fonction notamment des interactions avec le formé. La maîtrise des modalités de l'épreuve n'était pas toujours correcte.

3. L'Observation et l'analyse didactique

Les observations portant sur la différenciation pédagogique doivent être davantage ciblées, notamment pour identifier les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) souvent peu visibles dans certaines classes.

4. La justification des choix

Les candidats doivent mieux adosser leurs conseils à des éléments de la recherche ou institutionnels qui justifient leurs propositions. L'analyse didactique est parfois restée trop superficielle, et les apports théoriques trop limités. Un ancrage théorique plus solide permettrait de formuler des recommandations plus pertinentes et mieux argumentées.

5. La gestion du temps

La mauvaise gestion du temps a parfois empêché certains candidats de développer complètement leurs axes de progrès. Ainsi, une meilleure gestion du temps aurait été nécessaire pour parvenir à l'évolution attendue chez le stagiaire et mener l'entretien jusqu'à son terme de manière efficace.

Recommandations des jurys – Épreuve 2, séquences 1 et 2

- Les points essentiels relevés lors de l'observation de la séance doivent faire l'objet d'une analyse avec le professeur observé. Les meilleurs candidats savent mener un véritable dialogue, amenant le collègue à identifier ses points forts et ses axes d'amélioration.
- Les candidats doivent annoncer un plan clair et équilibré. Il est parfois inutile de présenter trois axes : si la pratique observée ne permet d'en dégager que deux ; mieux vaut approfondir ces points avec le professeur observé. Les candidats doivent mieux cerner les points à hiérarchiser sur le plan didactique et pédagogique, pour que les conseils soient pertinents et réellement ajustés à la situation observée.
- Il est conseillé d'être précis et concret dans les conseils qui doivent être en lien avec la séance observée, d'éviter les recommandations standards, et de modéliser si nécessaire les gestes professionnels. Pour cela, on prendra davantage appui sur l'activité des élèves et leurs productions pour fonder l'analyse.
- Il est recommandé de multiplier les entraînements à cette épreuve, ainsi que la participation aux formations et aux groupes de travaux réflexifs, afin de renforcer la maîtrise de la conduite de l'entretien et de la posture professionnelle.

Épreuve 2- Séquence 1 et 2– Rapport de visite et entretien avec le jury

Points positifs observés

Au cours de l'épreuve, les jurys ont mis en évidence différents éléments positifs :

Le rapport de visite

1. La qualité des rapports

Les meilleurs rapports de visite étaient conformes aux exigences formelles (pagination, police, rubriques) et présentaient une structure claire. Le langage employé était correct, avec une syntaxe et une orthographe maîtrisées. Les rapports étaient clairs, concis et répondaient aux exigences d'un échange professionnel écrit.

2. La fidélité et la synthèse des observations

Les rapports étaient fidèles aux séances observées et à l'entretien de formation. De plus, ils étaient synthétiques tout en reflétant précisément les observations réalisées lors de la visite.

3. La clarté de la présentation de l'entretien

Les rapports ont repris de manière explicite le schéma de l'entretien et les choix opérés, ce qui a facilité la lecture et l'appropriation.

L'entretien

1. La capacité d'analyse et d'explicitation

Les candidats ont su expliciter leurs choix et justifier leurs analyses en s'appuyant sur les observations. D'ailleurs, les photographies prises lors des séances, montrant les traces des élèves ou l'aménagement de la classe, ont été exploitées pour affiner la lecture du réel et illustrer les éléments d'analyse.

2. La capacité de dialogue avec le jury

Les candidats se sont montrés à l'écoute et capables de faire évoluer leur réflexion au cours du dialogue avec le jury, améliorant ainsi leur proposition en réponse aux questions posées. La communication adoptée était professionnelle et favorisait un échange constructif.

Points à améliorer – Épreuve 2, séquences 3 et 4

Le rapport de visite

1. La précision et la profondeur de l'analyse

Quelques rapports manquaient d'une véritable analyse professionnelle : ils restaient trop descriptifs et ne mettaient pas assez en évidence les liens entre les faits observés et les enjeux pédagogiques ou didactiques.

2. La référence aux cadres institutionnels

Certaines productions ne faisaient pas toujours explicitement références aux textes institutionnelles et à la théorie engagée lors de l'entretien ce qui limitait la portée de l'analyse.

3. La cohérence globale du document

Certains rapports manquaient de cohérence : l'équilibre entre description, analyse et recommandations n'était pas toujours respecté. Des répétitions ou des formulations trop vagues pouvaient nuire à la lisibilité.

L'entretien

1. Le renforcement du bagage didactique

Le bagage didactique des candidats était parfois insuffisant, ce qui limitait la portée de l'analyse et la capacité de distanciation. Le manque de connaissance didactique a nui à la pertinence du retour réflexif. Certains candidats ne maîtrisaient pas encore pleinement les enjeux du métier de formateur, restant centrés sur une posture d'enseignant.

2. L'évolution de la réflexion

Certains candidats ont rencontré des difficultés à articuler correctement l'observation, la rédaction du rapport de visite et sa présentation lors de la séquence 4. La réflexion demeurait souvent centrée sur les observations personnelles ou sur les acquis de la séquence 2 sans apport théorique ou analyse complémentaire. Une plus-value était attendue suite aux séquences 1, 2 et 3. L'analyse aurait pu être approfondie pour rendre compte de l'ensemble du processus de réflexion.

De plus, certains candidats ont du mal à s'emparer pleinement du questionnement du jury pour évoluer.

3. Prise de recul et élargissement de l'action de formateur

Les candidats n'ont pas su prendre le recul nécessaire pour explorer tous les champs, notamment en ce qui concerne la didactique, les choix pédagogiques en jeu et les prolongements possibles de leur action auprès du stagiaire.

Recommandations des jurys – Épreuve 2, séquences 3 et 4

- Il est attendu des candidats qu'ils démontrent une réelle capacité d'analyse réflexive de l'entretien mené avec le formé. Ils doivent être capables de justifier les conseils prodigués à l'enseignant observé par des ressources pertinentes et maîtrisées. De plus, la réflexion amorcée lors des séquences 1 et 2 doit être poursuivie et approfondie, ils sont également en mesure de démontrer qu'ils se projettent dans un processus d'accompagnement plus long.
- Les candidats doivent approfondir leur analyse. On doit pouvoir lire l'évolution entre le moment de l'observation, celui de la rédaction du rapport de visite et de la présentation en séquence 4. Cette analyse doit s'appuyer sur des références théoriques.
- La présentation en séquence 4 ne doit pas se limiter à une simple redite du rapport, mais prouver une prise de recul critique : expliciter ses choix en mobilisant les connaissances didactiques et les compétences du formateur, dire comment il aurait fait autrement, etc.
- Il est important de mieux intégrer le questionnement du jury pour revisiter et ajuster les conseils prodigués au formé. Les réponses doivent s'appuyer sur les travaux des didacticiens et sur l'expérience professionnelle du maître formateur.
- Une veille pédagogique active doit être effectuée en préparation de l'épreuve.

V. Synthèse de l'usage du numérique – CAFIPEMF

Points positifs

Le jury valorise les points suivants :

- L'outil numérique est utilisé de façon pertinente par certains candidats, notamment pour capter l'attention des élèves grâce au rythme et la dynamique qu'il apporte à la séance. Le recours au vidéoprojecteur est largement répandu et facilite la visualisation des documents.
- Lors de la séquence 4, la présentation orale peut être accompagnée d'un diaporama clair et bien pensé, limitant les textes et servant de support pour valoriser l'action du formateur. Le numérique contribue ici à la qualité de l'analyse et à la clarté de l'exposé.
- L'usage du numérique est efficace lors des animations entre collègues, favorisant l'échange et la co-construction.

Points à améliorer

Le jury souligne plusieurs points à améliorer :

- L'usage en classe manque de plus-value : l'outil n'est pas encore pleinement intégré pour enrichir les apprentissages ou la différenciation ;
- L'utilisation de l'outil numérique reste encore trop timide pour soutenir la présentation de l'exposé ;
- La réflexivité et la progression de la réflexion ne sont pas toujours mises en valeur à travers l'outil numérique lors de la présentation du rapport ;
- L'outil n'est pas suffisamment ritualisé, ce qui limite son efficacité pédagogique.

Recommandations

Les membres du jury font les recommandations suivantes :

- Intégrer davantage de supports numériques dans la classe pour enrichir l'apprentissage et soutenir la différenciation pédagogique ;
- Utiliser l'outil numérique pour structurer les activités et renforcer l'attention des élèves ;
- S'entraîner à mobiliser le numérique pour plus de fluidité, non seulement pour la présentation, mais aussi dans la classe ;
- Exploiter le numérique pour valoriser la progression de la réflexion et l'approfondissement lors de la présentation du rapport de visite ;
- Proposer à l'enseignant accompagné des conseils pour une intégration du numérique dans sa séance, si le contexte le permet.

VI. Conclusion

La réussite au CAFIPEMF s'appuie sur une préparation rigoureuse aux différentes épreuves et sur une prise en compte des enjeux de la formation d'adultes et de l'analyse réflexive. Des connaissances institutionnelles, didactiques et pédagogique approfondies, accompagnées d'un entraînement effectif aux différentes épreuves, sont indispensables.

Le jury insiste sur la nécessité d'articuler clairement théorie et pratique, d'utiliser des situations authentiques et d'adopter une posture réflexive vis-à-vis de sa propre pratique. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont développé au cours de leur parcours une capacité à analyser finement les pratiques professionnelles, à justifier les choix opérés et à mobiliser des connaissances actualisées. Cette démarche leur a permis de guider et de faire progresser les enseignants à accompagner.

Enfin, Le jury souligne que l'épreuve du CAFIPEMF exige des candidats un haut niveau d'expertise pédagogique et didactique, ainsi qu'une véritable polyvalence dans l'exercice de la fonction enseignante. Cette exigence est fondée sur l'engagement des futurs lauréats dans la formation initiale et continue des enseignants, véritable gage de la réussite des élèves.

Épreuve facultative complémentaire de spécialisation

Introduction

Après trois années d'exercice des fonctions auxquelles la certification donne accès, les titulaires du Cafipemf peuvent se présenter à une épreuve facultative complémentaire de spécialisation. Cette attestation permet de prétendre à l'exercice de missions spécifiques et à l'affectation sur des postes pour lesquels cette spécialisation est requise.

L'épreuve complémentaire de spécialisation porte, au choix du candidat, sur l'un des neuf domaines indiqués à l'article 17 de l'arrêté : arts visuels, éducation physique et sportive, éducation musicale, enseignement en maternelle, enseignement et numérique, Histoire-géographie-enseignement moral et civique, langues et cultures régionales, langues vivantes étrangères, sciences et technologie.

Le présent rapport reprend les contributions des jurys des sessions 2024 et 2025 pour l'épreuve complémentaire des spécialisations **Éducation Physique et Sportive (EPS)** et **Enseignement en maternelle**.

- Des rapports d'activités ;
- Des séquences de formation conduites notamment de la participation des formés ;
- De la maîtrise des connaissances pédagogiques et didactiques spécifiques à chaque spécialisation.

Le rapport met en évidence les points positifs, les aspects à améliorer, et formule des recommandations visant à accompagner le développement professionnel des candidates et leur préparation aux exigences de l'épreuve.

I. Description des épreuves

Épreuve 1 – Séquence 1 - Rédaction par le candidat d'un rapport d'activités.

Déroulement de l'épreuve :

Le candidat transmet aux services de la division des examens et concours un rapport d'activité. Le rapport d'activités consiste en une présentation de ses activités professionnelles, effectuées en particulier en qualité de professeur des écoles maître formateur, tuteur ou de conseiller pédagogique et qui contribuent à l'acquisition des compétences propres à la spécialisation visée.

Il est constitué d'un écrit d'une longueur maximum de cinq pages et sans annexe ; le cas échéant, tout élément complémentaire destiné à éclairer l'action du candidat sera communiqué sous forme de lien Internet mentionné à la fin du rapport dans la limite des cinq pages mentionnées précédemment.

Les attendus de l'épreuve :

Cette épreuve permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à :

- Rédiger un rapport d'activités clair, structuré et conforme ;
- Utiliser un langage écrit maîtrisé et précis ;
- Identifier et sélectionner dans son parcours professionnel des activités qui ont contribué à l'acquisition de compétences propres à la spécialisation visée ;
- Analyser sa pratique de manière distanciée ;
- S'inscrire dans une démarche de développement des compétences.

Épreuve 1 – Séquence 2 – Séance de formation professionnelle collective

Déroulement de l'épreuve :

Il s'agit de l'observation par le jury d'une séance de formation professionnelle collective menée par le candidat dans le domaine de la spécialisation visée.

Durée : 60 minutes.

L'action de formation professionnelle collective observée est réalisée par le candidat auprès d'un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.

Les attendus de l'épreuve :

Cette épreuve permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à :

- Mettre en œuvre des techniques d'animation diversifiées permettant la participation active de tous ;
- Proposer des démarches, outils, supports didactiques et pédagogiques utiles pour la problématique travaillée ;
- Mobiliser des références théoriques et pédagogiques propres à la spécialisation visée ;
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant le traitement de la problématique ;
- Recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole et la participation active de manière à faire avancer le traitement de la problématique ;
- Observer, analyser des éléments de pratique professionnelle du public cible pour conseiller et le cas échéant aider à réajuster les pratiques ;
- Établir des liens avec les autres domaines d'apprentissage ;
- Accepter la controverse professionnelle.

Épreuve 1 - Séquence 3 - Entretien du candidat avec le jury

Déroulement de l'épreuve :

Un entretien est mené entre le jury et le candidat suite à la formation professionnelle collective menée par ce dernier.

Durée : 60 minutes.

L'entretien avec le jury est immédiatement consécutif à la séquence 2. Le candidat dispose d'une pause de 15 minutes entre la séquence 2 et la séquence 3 de l'épreuve.

Cet entretien permet au candidat d'explicitier ses intentions mises en œuvre dans la séquence 2 et de présenter son rapport d'activités.

Le questionnement du candidat par le jury dépasse le cadre de la formation observée et permet d'apprécier l'expertise professionnelle et les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat dans le domaine correspondant à la spécialisation visée.

Les attendus de l'épreuve :

Cette épreuve permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à :

- Concevoir, organiser et animer une action de formation ancrée dans une problématique professionnelle liée à la spécialisation visée ;
- Inscrire son action de formation dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice des enseignants en formation ;
- Expliciter les intentions mises en œuvre dans la séance de formation professionnelle observée ;
- Faire preuve d'expertise professionnelle et de connaissances pédagogiques et didactiques propres à la spécialisation visée ;
- Conduire une analyse distanciée de la formation ;
- Présenter son rapport d'activités ;
- Répondre de façon experte et concise au questionnement du jury ;
- Faire preuve d'écoute, de sens du dialogue et de la controverse professionnelle ;
- Inscrire sa pratique dans une visée de développement professionnel des publics auxquels il s'adresse ;
- Entendre et intégrer les remarques des examinateurs pour revisiter le cas échéant la séance de formation professionnelle conduite.

II. Analyse qualitative des jurys

Points positifs

Les membres du jury ont particulièrement valorisé :

- La présentation du rapport d'activités, claire et complémentaire des écrits ;
- La participation active du public formé, sollicitée notamment lors des jeux de rôle ;
- L'utilisation pertinente du numérique, qui a contribué à dynamiser la présentation ;
- La qualité de l'écoute et le sens du dialogue manifestés au cours de la séquence 3.

Points à améliorer

Des limites ont néanmoins été relevées, nécessitant un travail approfondi :

- Un enchaînement rapide des activités et techniques d'animation, ne permettant pas un approfondissement suffisant ;
- Le manque de traces de la réflexion des formés, ainsi que l'absence de véritables pauses réflexives ;
- Une gestion du temps perfectible, limitant la phase de mise à distance et de retour critique ;
- Des difficultés dans l'exploitation de supports disponibles (ex. une affiche non utilisée) ;
- Des imprécisions liées aux concepts abordés, et une approche trop superficielle des notions pédagogiques et didactiques en lien avec la spécialisation visée ;
- La nécessité d'ancrer davantage la formation dans les références institutionnelles (programmes, socle commun, attendus).

Recommandations

Cet examen professionnel exige une préparation à prévoir sur le long terme, afin d'asseoir des compétences solides dans le champ de la spécialisation. Il nécessite également un entraînement rigoureux, permettant de maîtriser la spécificité de l'épreuve et d'y répondre de manière pertinente et construite.

Le jury encourage la candidate à :

Le rapport d'activité

- Respecter la date limite de remise du rapport d'activité indiquée dans le dossier d'inscription ;
- Dépasser la simple énumération des missions. Le jury attend une réelle analyse des pratiques : mise en perspective, prise de recul, identification des réussites et des points de vigilance, ainsi que des perspectives de développement professionnel ;
- Montrer en quoi leurs expériences professionnelles nourrissent leur expertise dans le champ spécifique (maternelle, EPS, etc.) et contribuent à la maîtrise des compétences propres à cette spécialisation ;
- Rédiger le rapport avec un haut niveau d'exigence dans la maîtrise de la langue écrite : syntaxe, orthographe, lexique professionnel et clarté du style.

La formation et l'entretien

- Analyser plus finement les sujets proposés, en identifiant les mots-clés et leur articulation avec la problématique posée ;
- Cibler une problématique à aborder lors de la formation découlant : de l'analyse du sujet, des spécificités liées à la spécialisation et des besoins du public formé ;
- Prendre en compte la contrainte temporelle (1 heure) pour faire des choix cohérents, justifier ses choix et ses « non choix » lors de la séquence 3 ;
- Ne pas se disperser dans une multitude d'activités sans lien ;
- Gérer le temps de manière plus rigoureuse pour permettre aux formés d'approfondir et de consolider leurs acquis ;
- Enrichir les outils proposés aux formés, en veillant à favoriser l'appropriation des concepts ;
- Développer son expertise professionnelle par un approfondissement des connaissances pédagogiques et didactiques spécifiques à la spécialisation ;
- S'entraîner à réviser et ajuster une séance de formation en fonction des remarques ou des réactions observées.

VII. Conclusion

En définitive, la prestation des candidats de ces deux dernières sessions témoigne d'un réel engagement et de qualités certaines dans la conduite d'une formation, en particulier par sa capacité à mobiliser le public et à instaurer un climat d'échange.

Toutefois, des approfondissements demeurent indispensables pour asseoir l'expertise attendue dans la spécialisation visée et pour répondre pleinement aux exigences de l'épreuve.

Le jury invite les futurs candidats à renforcer leur maîtrise des références pédagogiques et institutionnelles, à structurer leurs séquences de formation de manière cohérente, à optimiser la gestion du temps, et à entrer finement dans les **enjeux didactiques, de connaissances et pédagogiques** propres à la spécialisation, afin de favoriser l'appropriation des apprentissages par les formés.